

## Ni normatif ni militant : le cas de l'engagement éthique du chercheur

*Neither Normative nor Militant: the Case of the Scholar's Ethical Commitment*

**Roselyne Koren**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1572>

DOI : 10.4000/aad.1572

ISSN : 1565-8961

### Éditeur

Université de Tel-Aviv

### Référence électronique

Roselyne Koren, « Ni normatif ni militant : le cas de l'engagement éthique du chercheur », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1572> ; DOI : 10.4000/aad.1572

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.



*Argumentation & analyse du discours* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Ni normatif ni militant : le cas de l'engagement éthique du chercheur

*Neither Normative nor Militant: the Case of the Scholar's Ethical Commitment*

Roselyne Koren

---

- 1 Le discours n'est pas « un long fleuve tranquille » : de nombreux chercheurs en sciences du langage en tiennent compte et construisent des corpus où figurent entre autres des discours qui n'ont rien d'irénique, d'anodin ni d'altruiste. Mais ceci n'implique pas, du moins en France, qu'ils renoncent pour autant à une éthique de neutralité scientifique face à leur objet. Tout discours aussi polémique soit-il pourrait donc donner lieu à un recensement d'observables qualifié de critique, mais se vouloir simultanément neutre et distancié. L'analyste du discours et/ou de l'argumentation pourrait arborer de ce fait, quel que soit le texte, un *ethos* d'« ethnographe » (Amossy 2012 : § 41) : le savoir scientifique serait à ce prix. L'engagement politique ou normatif se situerait donc dans une zone extérieure aux recherches épistémiques, zone où le scientifique pourrait assumer librement les rôles d'acteur, de citoyen ou de militant.
- 2 Tel n'est pas cependant le choix de la *Critical Discourse Analysis* (désormais CDA) ni de la logique informelle aux États-Unis et au Canada ni de la théorie pragma-dialectique de l'argumentation défendue par Frans van Eemeren et son école. Celles-ci prônent en effet une conception normative ou même politique (CDA) de l'engagement du chercheur.
- 3 L'hypothèse que l'on tentera de justifier ici est qu'il existe une troisième voie, celle de l'engagement éthique à distinguer du positionnement normatif ou militant. Il ne s'agira aucunement de faire entrer la description d'un corpus dans une grille normative ou politique préétablie, mais de partager un questionnement sur la responsabilité énonciative du chercheur et de l'auteur du corpus analysé. Il est parfois nécessaire de penser l'engagement du chercheur « au cas par cas » (Kerbrat-Orecchioni 2008 : 94) et de pratiquer un questionnement éthique focalisé. Celui-ci ne sera mis en œuvre que dans le cas où un texte incite plus ou moins implicitement à la destruction symbolique ou physique d'une cible ou tente d'empêcher l'auditoire de comprendre, de juger et d'agir en connaissance de cause.

- 4 C'est en fait la neutralité et non pas la prise de position axiologique qui constitue alors, à mes yeux, un obstacle à la construction du savoir. Il ne s'agit pas en l'occurrence de contester la légitimité du choix de la neutralité en général, mais de tenter d'en problématiser la sacralisation. Refuser en permanence, quel que soit le cas, de juger ou d'évaluer peut conduire à renoncer à savoir et à faire savoir. En quoi le choix *a priori* d'une neutralité radicale diffère-t-il de celui d'*a priori* idéologiques ou normatifs ?
- 5 La raison profonde de cette dérogation occasionnelle au principe fondamental de neutralité sera donc ici le désir de contribuer à la configuration du savoir sur le système du langage et du discours en y intégrant l'évaluation de corpus dont l'analyse risque de rester incomplète si le chercheur s'abstient d'analyser les pratiques discursives fallacieuses ou mortifères ou de les désigner par leur nom.
- 6 La démonstration comprendra donc les étapes suivantes : 1) Problématisation de la thèse : l'analyse descriptive distanciée est « subversive » en soi. Choisir un texte, en désigner la singularité et en démonter les rouages constitueraient un acte critique en soi ; 2) recensement critique des arguments les plus fréquents invoqués pour invalider l'engagement sous toutes ses formes ; 3) proposition et justification d'une définition du positionnement éthique et, en guise d'illustration, analyse critique de quelques exemples types.

## 1. De la « subversivité » de l'analyse descriptive

- 7 Maingueneau (2012 : § 57-62) affirme que « l'analyse du discours possède par nature une dimension critique, même quand les chercheurs ne se réclament pas explicitement d'une visée critique ». Tout « acte de positionnement » impliquerait l' « affirmation d'une importance ». Description, déstabilisation et désacralisation n'y seraient pas des notions antithétiques ; il y aurait ainsi une subversivité inhérente aux trois activités suivantes : 1) le choix du corpus. Il n'y aurait plus de hiérarchisation des genres discursifs, tout discours quel qu'il soit constituerait un objet d'étude valide et légitime (*ibid.* : § 58), 2) le démontage des rouages des discours institutionnels pourrait être plus « déstabilisant que bien des dénonciations » (§ 60), 3) la démonstration de l'illusion de l'autonomie du sujet du discours, soit de son incapacité à « maîtriser » et à dominer les pratiques discursives circulant dans l'interdiscours et orientant ses prises de parole (§ 59). Toute pratique de l'analyse du discours impliquerait donc en soi, *a priori*, un « effort d'arrachement aux fausses évidences. » qui révèle l'existence d'un « ordre du discours » contrôlant et configurant les opérations de référencement aux réalités extralinguistiques. Un analyste du discours tout à ses descriptions distanciées pourrait donc en dire beaucoup plus que le chercheur égaré dans les espaces discursifs du jugement et de l'évaluation – et cela, qui plus est, sans quitter le territoire d'une critique strictement épistémique du pouvoir politique et social des mots.
- 8 Mais cela signifie-t-il que l'on puisse intégrer dans l'acte de décrire la totalité des « fonctionnements textuels », l'analyse de tous les « intérêts » (*ibid.* : § 62) portant le discours ? Cela inclut-il, par exemple, le recours aux notions axiologiques de paralogisme ou de nomination « trompeuse » (Moirand et Porquier 2008 : 150) et de responsabilité énonciative en matière de jugements de fait et de jugements de valeur, le choix et la mise en œuvre d'une « interprétation éthique » (*ibid.* : 139) des actes de langage ? L'assertion « le discours n'est jamais neutre » inclut-elle ou non, globalement ou partiellement, celui

du chercheur ? Peut-il neutraliser, puisqu'il est comme tout locuteur de la langue un sujet dominé par l'interdiscours, qui parle inéluctablement dans du déjà-parlé et active des idées reçues, la subjectivité inhérente aux opinions, peut-il extraire de ses dires la subjectivité fondationnelle du système du langage et tenir un discours strictement neutre et descriptif ?

- 9 On peut se demander enfin, avant de s'engager plus concrètement dans la discussion, comment la description peut « désacraliser », par exemple, sans recourir à la moindre critique évaluative explicite, un type d'écriture qui se contente d'osciller entre des pôles contraires<sup>1</sup> afin de créer les apparences de l'exhaustivité objective, soit : existence des camps de concentration vs dénégaration de la Shoah, anciens résistants accusés de trahison par les uns vs héroïsés par les autres (Lucie et Raymond Aubrac), « terroriste » vs « résistant » dans un même et unique article, soit concomitance de la criminalisation et de la légitimation. Une analyse discursive descriptive peut-elle éviter en l'occurrence que des questions d'éthique soient transformées en questions de goût ? Une analyse descriptive peut-elle éviter l'écueil du relativisme quand il s'agit d'un texte posant des questions de vie ou de mort ou qu'il y va de l'honneur et de l'image publique de personnalités connues de tous ?

## 2. Neutralité vs dénonciation ou prescription : recensement critique d'arguments types

- 10 Nous passons à présent au recensement d'arguments récurrents invoqués afin de disqualifier la recherche « engagée », « normative » ou « militante »<sup>2</sup>. On y trouve essentiellement les trois types d'arguments suivants : 1) la problématisation de l'*ethos* du chercheur engagé, 2) La nature même du système du langage ou de l'argument, 3) la mise en cause de tout *a priori* théorique politique ou normatif.

### 2.1. Neutralité vs dénonciation : critique de l'*ethos* du chercheur juge et acteur

- 11 « Dénonciation » est fréquemment présenté dans les controverses scientifiques comme l'antonyme de neutralité. Le recours à cette qualification subjective axiologique est autorisé dans la controverse entre pairs où elle désigne l'attitude du chercheur qui confond observation et évaluation, jugement, action et description. Charaudeau considère ainsi la posture du discursiviste « dénonciateur » comme une dérogation à l'éthique de la recherche (2006 : 192-193) ; elle lui apparaît comme répréhensible et superflue. L'existence de « différentes études » décrivant un objet de recherche commun suffirait à susciter la réflexion : « les résultats des analyses et leurs interprétations révèlent ce qui ne se voit pas par la simple observation empirique. Toute étude » « est une interrogation, voire une mise en cause du fonctionnement du monde social ». Plantin avait d'ailleurs déjà brossé dans « L'argument du paralogisme » un portrait du « logiciste » en tiers coupable d'intervenir dans les conflits des polémiqueurs et de se prononcer en faveur de la supériorité d'une position de préférence à l'autre (1995 : 258-259, 261). Il y avait abondé dans le sens de Hamblin considérant qu'il y a « quelque chose de tout-à-fait désagréable [répugnant] dans l'idée d'utiliser la Logique comme véhicule des jugements d'acceptation et de rejet du logicien lui-même ». Nul doute, ce portrait du chercheur en contempteur condescendant et partial n'a rien de séduisant. Lequel d'entre nous voudrait être perçu,

dans une culture prônant l'égalité, l'équité et le pluralisme, comme une belle âme supérieure, confondant posture scientifique et posture de juge moralisateur<sup>3</sup> ? Le chercheur qui juge et évalue les prises de position des protagonistes de ses corpus se tromperait donc de rôle. Il passerait de la fonction d'observateur à celle d'acteur. Cette transformation irait de pair avec une rhétorique « critique et prescriptive » (Amossy 2012 : § 41) qui tente d'imposer à l'auditoire un positionnement normatif au lieu de s'en tenir à lui donner matière à réflexion.

- 12 Il ne s'agira nullement ici d'argumenter en faveur d'une éthique de la recherche normative ou prescriptive, mais de tenter de démontrer que le questionnement éthique du chercheur confronté à un objet transgressant les normes discursives et argumentatives de la rectitude, ne poursuit pas un but moralisateur mais souhaite susciter un débat sur les conséquences éventuelles de rhétoriques idéologiques punitives. Cette contribution voudrait problématiser l'assimilation induite entre normativité prescriptive et positionnement éthique.

## 2.2. De la nature du langage et de l'argument ou quand il n'existe pas de linguistique du mensonge ni de rhétorique du bien ou du mal

- 13 L'argument invoqué en l'occurrence est le suivant : il n'existe pas de différences dans le système du langage ni dans le champ de l'argumentation entre un énoncé vrai et un énoncé faux, entre un « bon » argument et un « mauvais ». Comment un chercheur en sciences du langage pourrait-il évaluer rigoureusement le degré de véridiction ou de rectitude de son objet ? Il serait donc légitime de douter de la validité d'un travail qui recourt aux notions de mensonge ou de *fallacy* pour décrire son objet. « Il n'y a pas plus de marqueurs linguistiques du discours vrai que de marqueurs linguistiques du bon ou du beau discours », affirme Plantin, « aucune linguistique ne permet de dire que le locuteur ment alors qu'il dit *Pierre mange la pomme* si Pierre ne mange pas la pomme » (2002 : 237). Quant à la question « Est-il possible de montrer qu'un discours manipulateur est manipulateur ? » Plantin préfère répondre qu'il l'espère, mais que l'« analyse linguistique de l'argumentation » ne peut en aucun cas « piloter » une telle entreprise, tout au plus peut-elle y « collaborer » (238). Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983 : 151, 263, 295) affirmaient d'ailleurs eux-mêmes dans le *Traité*, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni, que les « expressions “ bonne / mauvaise argumentation ” sont ambiguës » et que tout argument est réfutable et discutable (1981 : 43-44 ). Comment concilier dans ce cas exigence de rigueur, de vérité et de certitude scientifiques et jugement axiologique ? Comment décider dans quel cas l'usage d'un argument devient « inadmissible » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983 : 304 ) et comment distinguer de façon absolue entre efficacité argumentative et validité, entre le « normal » et le « normatif » (613-615) ? Si les auteurs de ce traité eux-mêmes ne cessent de nous mettre en garde contre les difficultés rencontrées par une logique des valeurs condamnée à évoluer dans la sphère du vraisemblable et du raisonnable où tout ou presque est discutable et réfutable, ne serait-ce pas la preuve que la seule solution valide est la neutralité ?
- 14 On ne contestera pas ici la démonstration de Plantin niant qu'il existe des observables langagiers spécifiques du mensonge ou de la vérité (2002 : 237), mais on verra qu'il est néanmoins possible de distinguer entre une qualification juste, adéquate et une qualification « trompeuse » (Moirand & Porquier 2008 : 150) ou entre un argument heuristique par analogie et une assimilation fallacieuse et opacifiante. On abondera donc

(en 3.1, ci-dessous) dans le sens de Kerbrat-Orecchioni et on tentera de prouver que « la mauvaise foi, qui avance à visage couvert, vit précisément des difficultés qu'il y a à la démasquer. Si les incertitudes du langage [...] sont responsables de ces difficultés, elles fondent en même temps la possibilité d'exercice de la mauvaise – donc de la bonne – foi » (1981 : 63).

### 2.3. Neutralité vs positionnement « *a priori* » (Amossy 2012 : § 21, 43)

- 15 L'un des arguments fondamentaux de la critique épistémologique dirigée contre les chercheurs engagés problématise la décision d'analyser le corpus de la recherche au prisme d'un cadre théorique et/ou méthodologique préétabli. Cela peut surprendre au premier abord : tout travail de recherche n'implique-t-il pas au départ le choix d'un tel cadre, le positionnement descriptif n'est-il pas également un choix éthique subjectif, antérieur à l'analyse, une décision qui en oriente d'emblée la démarche scientifique et conditionne la nature du regard posé sur les textes ?
- 16 Il s'agit en fait essentiellement de s'opposer à tout positionnement préalable d'ordre idéologique ou normatif. On reprochera donc aux divers courants de la CDA de partager une conception du pouvoir du langage inspirée par le marxisme et la conviction que l'analyse discursive permet au chercheur de participer à un projet primordial de défense et d'émancipation des dominés de la société civile. Fairclough, Mulderrig et Wodak (2011 : 357) affirment ainsi que la CDA est un « well-established field in the social sciences », « a problem-oriented interdisciplinary research movement » qui ne se considère pas, contrairement à quelques autres courants de la linguistique, comme « a discrete academic discipline ». Ses diverses écoles sont unifiées *a priori*, en dépit de différences théoriques et méthodologiques, par un « shared interest in the semiotic dimensions of power, injustice, abuse, and political-economic or cultural change in society »<sup>4</sup>. Les origines théoriques des diverses formes de CDA résident donc dans une version occidentale du marxisme qui, affirment Fairclough, Mulderrig et Wodak (2011 : 360), « places a particular emphasis on the role of cultural dimensions in reproducing social relations. This necessarily implies a focus on meaning (semiosis) and ideology ».
- 17 La notion d'*a priori* normatif réfère quant à elle à la création de normes préétablies constituant un cadre au prisme duquel la rationalité et la rectitude de l'objet de la recherche seront analysées, évaluées et jugées. Fairclough et Fairclough (2012 : § 17) intègrent ainsi dans leurs analyses les sept questions critiques auxquelles Walton propose de soumettre tout raisonnement pratique afin d'en évaluer la pertinence et la validité (2007 : 221-222). On doit de même à la pragma-dialectique de l'école d'Amsterdam un modèle évaluatif de règles préalables servant de norme à tout échange communicationnel. L'existence de ce type d'*a priori* est alors perçue comme la transgression de deux règles primordiales : l'analyste du discours ou de l'argumentation se doit de donner la primauté à l'observation des pratiques discursives et aux divers régimes de rationalité activés dans les mises en mots ; le jugement de valeur est jugé incompatible avec une éthique épistémique descriptive. De nombreux chercheurs neutres admettent certes comme leurs pairs qu'il est impossible de poser sur l'objet à analyser un regard dénué de tout point de vue théorique et méthodologique préalable, mais ils se refusent à y intégrer un idéal politique ou moral.

- 18 La situation serait-elle toujours aussi dichotomique si l'on reconnaissait que le système du langage implique simultanément, comme l'affirme Perelman (1983 : 681-682), la prise en charge du vrai, du juste et du bien, soit l'interdépendance dans tout discours, y compris dans celui des chercheurs, d'une dimension sémantique référentielle vériconditionnelle et de la construction évaluative d'un point de vue, soit de deux régimes de rationalité pratique complémentaires et parfaitement compatibles. Les tenants de la CDA, de la logique informelle et de la théorie de l'argumentation de l'école d'Amsterdam vivent sereinement cette dualité intrinsèque sans lui sacrifier pour autant la rigueur scientifique de leurs travaux.
- 19 Doury, quant à elle, problématise le cas où l'orientation *a priori* de l'interprétation consiste à choisir au départ un corpus qui ne peut que susciter une forte réaction émotionnelle de la part de l'auditoire (2004 : 152- 153). Le choix d'un objet comme le récit de la Shoah par un survivant ou comme un argumentaire raciste particulièrement violent pourrait être perçu comme un mode d'ingérence coercitif dans le rapport du lecteur à la démonstration. Il y aurait ce que Doury nomme « prise en otage de l'auditoire » (152). Celui-ci ne pourrait pas critiquer l'interprétation proposée – ou en tout cas beaucoup plus difficilement – de peur d'apparaître insensible ou d'être jugé solidaire de l'idéologie présentée comme le parangon du mal. Tout à son émotion, le lecteur ne serait plus libre ni vraiment capable de distinguer entre *pathos* et *logos*, entre le plan du contenu du texte et celui de l'analyse scientifique.
- 20 Mais l'interprétation scientifique de textes de ce genre n'a-t-elle pas le plus souvent pour fin, *a contrario*, d'objectiver l'émotion, de la rationaliser en décrivant, en analysant et en justifiant ce qui fait sens pour les protagonistes et sera ainsi rendu intelligible et partageable en connaissance de cause ? L'auditoire du chercheur n'est pas uniquement ni automatiquement constitué par des êtres dominés, mais par des individus autonomes et responsables qu'aucun argumentaire ne peut asservir : la justification transparente d'une thèse scientifique peut-elle être coercitive ? La liberté de l'auditoire peut-elle être annulée par une démonstration qui ne cherche pas à communiquer des émotions, mais à en élucider les formes et les enjeux ?

### 3. Défense et illustration de la responsabilité éthique du chercheur

- 21 Le moment est venu de prendre position le plus explicitement possible. La neutralité est certes la posture souhaitable dans la majorité des cas, mais je voudrais évoquer ici celui de textes où elle cesse d'être adéquate parce il y a « atteinte flagrante à des valeurs ou à des droits fondamentaux » (Amossy 2012 : § 43, note 8).

#### 3.1. Pour un engagement éthique focalisé : présentation et définition

- 22 L'hypothèse défendue ici est donc qu'il existe des discours face auxquels le désir de sonder et de comprendre, moteur indispensable de tout projet de recherche, est déclenché par un sentiment de « révolte » (Kerbrat 1981 : 52, note 20) que le chercheur décide de questionner et d'élucider dans un cadre épistémique. Il ne s'agit pas en effet d'un simple acte de protestation, mais de la conviction qu'il y a un manque épistémique à



comblent quant à l'exploration du système du langage mis en œuvre dans un contexte politique et social particulièrement violent. Il s'agit donc d'assumer les risques d'une éthique de responsabilité et par risques j'entends : l'ensemble des difficultés inhérentes au flou du langage et à la nature vraisemblable et réfutable de l'argumentation, mais aussi la mise en cause par ses pairs de la scientificité du travail du chercheur.

- 23 Un bref extrait des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1981 : 61)<sup>5</sup> nous servira d'illustration ; il s'agit du commentaire de cette déclaration nazie : « Épouiller ne relève pas de l'idéologie, c'est une question d'hygiène. Nous serons bientôt débarrassés des poux », déclaration trouvant un écho dans la « formule » de Darquier de Pellepoix « A Auschwitz on n'a gazé que des poux ». Le savoir épistémique élaboré ici a pour fondement la « littéralisation » fallacieuse d'une qualification métaphorique ; il n'y pas eu relégation du sens intentionnel dans l'implicite, mais attribution du statut de dénoté au signifiant « poux » ; le dysfonctionnement du trope métaphorique y masque des vérités inavouables et une incitation à effectuer des actes tabous (« épouiller » référant ici à « gazer ») et Kerbrat-Orecchioni de conclure en articulant explication et évaluation éthique : « Plus de métaphore, partant plus de crime : bel exemple de confiscation de la vérité par une opération proprement discursive... » (1981 : 61). On voit mal ici, au prisme d'un commentaire transparent et d'une démonstration ancrée dans un savoir avéré sur l'interprétation des tropes, comment l'objection « le jugement de valeur autorise à douter de la fiabilité ou de la crédibilité du chercheur » pourrait être considérée comme pertinente.
- 24 Le seul positionnement *a priori* revendiqué ici sera donc celui d'un ancrage de l'interprétation dans la matérialité langagière du discours analysé au prisme d'une approche perelmanienne des pratiques discursives. Celles-ci seront en effet considérées comme activées par un sujet autonome et responsable qui prend en charge ses jugements de fait, mais aussi ses jugements de valeur. La Nouvelle Rhétorique est une « logique des jugements de valeur » prônant un « rationalisme » scientifique « critique » où la rationalité des dires du « savant » est soumise au jugement évaluatif de l'auditoire (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983 : 680-682). Cette logique n'est pas normative, mais éthique. Il n'existe pas de définition *a priori* du bon ni du mauvais argument ; ce qui compte, c'est un questionnement intersubjectif où les connaissances à négocier ou à construire sont examinées au prisme de la responsabilité respective du « savant » et de ses auditoires. Aucun argument ne peut y être imposé *a priori*.
- 25 On tentera donc de défendre le point de vue suivant : rien de ce qui est ancré dans le langage ne saurait être soustrait à l'observation du chercheur. S'il n'existe pas d'observables discursifs, spécifiques du mensonge, il existe des modèles d'arguments connus de tous, ce qui permet de tenter de décrire scientifiquement leur dysfonctionnement. On préférera donc ici les risques d'analyses qui ne peuvent jamais être évités de façon absolue à un silence métalinguistique ancré dans une éthique de conviction « sacralisée ». Et ce faisant on considérera l'évaluation éthique des prises de position des protagonistes du corpus comme l'une des tâches épistémiques que le chercheur peut parfois être amené à effectuer et à assumer.
- 26 Cette approche contestera donc que pour avoir le droit de problématiser, par exemple, le recours à l'amalgame (Koren 2012 : 95-105) ou le brouillage axiologique des qualifications du terroriste (Koren 2006 : 101-104) on soit obligé de confronter un discours pour et un discours contre. On considérera que l'auditoire pourrait en déduire que l'amalgame est un mirage langagier sur lequel aucun savoir scientifique ne saurait avoir prise ou une



variante anodine de l'argument par analogie et que la criminalisation de « terroristes », qualifiés tour à tour, dans le même texte, de « nos enfants », de « possédés » et de « jeunes gens » (Koren 2006) est une question de point de vue. Il serait donc préférable de renoncer à explorer les zones « obscures » « marécageuses » de discours ambigus, fallacieux ou mortifères de peur d'y perdre pied ; l'essentiel en matière de recherche consisterait en fait dans les gratifications d'une conception distanciée où le vrai et le faux, le certain et l'incertain, le bien et le mal, la justice et l'injustice, la rectitude éthique et le raisonnement fallacieux ne sont plus que les pôles contraires d'une oscillation binaire abstraite, dissociée de ses éventuelles conséquences concrètes. Le silence métalinguistique délibéré, parfaitement adéquat dans le cas de corpus où il s'agit d'analyser des points de vue différents ou antithétiques afin de rendre compte de leurs motivations respectives équitablement ou même, comme l'affirme Amossy (2012 : § 43) de contribuer à « favoriser l'intercompréhension » en temps de crise, devient inadéquat dans les études de cas présentées ci-dessous. Il n'y est plus un facteur essentiel de la construction du savoir épistémique, mais un frein, un mode de renoncement *a priori* à savoir et à dire.

### 3.2. Etudes de cas

- 27 Les trois exemples types analysés ci-dessous ont pour fin d'explorer les tenants et aboutissants de trois modes de justification de l'engagement du chercheur en sciences du langage. Le premier concerne la CDA qui prône certes un engagement idéologique *a priori*, mais qui défend simultanément une approche éthique réflexive de la recherche où la transparence de la démonstration scientifique et le souhait de contribuer à la construction d'un savoir épistémique émancipateur jouent un rôle primordial. Le second concerne une publication où Moirand et Porquier (2008) se prononcent en faveur d'une « interprétation éthique » justifiée par la contestation d'actes de nomination jugés inappropriés dans un corpus de presse écrite. Le troisième systématise le retour réflexif du chercheur sur ses propres pratiques et argumente en faveur d'un engagement éthique focalisé où argumentation et discours sont considérés comme indissociables. L'analyse y tentera, dans un premier temps, de dissocier le plan descriptif du plan évaluatif, puis tentera de circonscrire le savoir épistémique que seule l'articulation de la description et de l'évaluation permet de construire.

#### 3.2.1. De l'éthique de la transparence dans la CDA : le cas d'une analyse de Ruth Wodak

- 28 Le cas de la CDA est le plus souvent évoqué en raison de son ancrage *a priori* dans des considérations politiques et sociales. On insistera cependant ici sur la place que ce courant théorique accorde au retour du chercheur sur ses propres pratiques discursives (Wodak 2009 : § 33). Un article de Ruth Wodak traduit en français et publié dans *Semen 27* (2009), « Pragmatique et *Critical Discourse Analysis* : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines » nous servira d'exemple type, mais on rendra également compte d'un entretien de cet auteur avec Gavin Kendall intitulé « What Is Critical Discourse Analysis ? » (2007). Les qualifications métaphoriques « transparence » et « transparent » y jouent en effet un rôle essentiel : ici comme ailleurs, dans toute publication où cette dimension éthique de l'interprétation est mise en vedette, dire explicitement d'où l'on parle est un des axiomes fondationnels de la rationalité discursive. Un positionnement scientifique

argumenté et justifié ne prend pas son auditoire en otage, il lui reconnaît *a priori* le droit de ne pas adhérer aux principes ou aux thèses défendus. On lit donc respectivement dans Kendall (2007 : 7) et dans Wodak (2009 : § 2) : « “retroductable” (*nachvollziehbar*) means that such analyses should be transparent so that any reader can trace and understand the detailed in-depth textual analysis » ; « il nous faudra nous appuyer sur cet arrière-plan théorique (l'interdisciplinarité) pour construire notre interprétation et notre analyse de manière cohérente et transparente. ». L'auteur affirme donc d'emblée que sa cible est « le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme » (2009 : §1), soit les « relations structurelles de domination, de discrimination, de pouvoir et de contrôle » (§ 31). Elle n'est cependant pas moins préoccupée par un devoir de rigueur que les plus ardents défenseurs de la neutralité scientifique. Les tenants et aboutissants de ses choix théoriques et méthodologiques sont présentés et définis dans leurs moindres détails. La complexité des facteurs de survivance et de dissimulation de l'antisémitisme la conduit à l'élaboration d'une « théorie interdisciplinaire intégrative qui combine la pragmatique, la CDA, la socio-cognition, l'histoire, la socio-psychologie, les sciences politiques, etc. » (2009 : § 9, 14-26). La mise en œuvre de ces diverses approches constitue la condition de possibilité d'une analyse « linguistique valide, explicite et rétroductible » (§ 25). L'interdisciplinarité remplit ici le rôle de carcan, rôle technique rempli par le principe de la confrontation d'un discours pour et d'un contre-discours, dans le cas de chercheurs comme Plantin et Doury. Il s'agit cependant, pour leur part, de neutraliser toute velléité de prise de position épistémique évaluative, alors que, dans celui de Wodak, l'enjeu est l'accumulation du maximum d'informations possible sur le contexte socio-historique afin de garantir la fiabilité et la rationalité d'une interprétation éthique et politique. Celle-ci a pour fin de déchiffrer et de clarifier (§ 87) les stratégies latentes et implicites de la discrimination raciste. Chacun doit être en mesure « de comprendre, d'analyser et d'expliquer » au terme de la lecture de l'article, des énoncés qui systématisent l'acte de dire et de ne pas dire pour contourner des tabous culturels et moraux et s'exonérer de toute responsabilité (§ 11).

- 29 La critique se veut avant tout interprétative ; elle souhaite construire un savoir et non pas s'adonner à la dénonciation, d'où l'obligation de « not taking anything for granted, opening up alternative readings », et de pratiquer une « self-reflection of the research process » (2007 : 6). Wodak se dit par ailleurs parfaitement consciente de l'existence de « risques de parti-pris » qui peuvent avoir pour conséquence que la « politisation » « prenne le pas sur l'analyse » (2009 : § 38, 43-48) ; aussi sa « discourse-historical approach » (2007 : 5) a-t-elle pour fin de lui servir de garde-fou, elle lui permet d'ancrer ses jugements dans un savoir socio-historique dûment vérifié, ce qui valide la mise en œuvre d'une « context-dependent normativity » (*ibid.*).
- 30 L'*ethos* du chercheur est donc défini par Wodak (2011 : 358) d'un commun accord avec Fairclough et Mulderrig, non pas comme un *ethos* « dispassionate », mais comme un *ethos* engagé de scientifique désireux d'intervenir dans la vie de la cité. Cela n'implique aucunement que la CDA se veuille « less scholarly than other research : standards of careful, rigorous and systematic analysis apply with equal force to CDA as to other approaches ». Ces chercheurs ont une conception éthique émancipatrice du savoir, ancrée dans des « systematic and in-depth investigations which go beyond ordinary experience » (2011 : 374).

### 3.2.2. Lecture critique du chapitre de Moirand et Porquier (2008) : « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation »

- 31 Ce texte, publié dans *Morales langagières*, problématise l'acte de nommer et plus particulièrement les emplois du mot « otage » dans un corpus de presse en France<sup>6</sup>. La nomination y est présentée comme l'un des actes de langage les plus cruciaux de la « communication sociale » (140). Les auteurs considèrent que tout locuteur est responsable des qualifications qu'il sélectionne et met en œuvre dans la trame du discours, à plus forte raison le journaliste qui est « un professionnel de la parole » (143) et occupe « une position sociale dominante » lui attribuant « une parole d'autorité ». La responsabilité énonciative inhérente à l'acte de nomination est donc à l'origine du questionnement éthique auquel s'adonnent ces deux auteurs. Le constat d'un « détournement » dans le sens attribué à une formule (la « prise en otage ») et le silence métalinguistique des journalistes responsables de ce détournement justifient le recours à « une éthique de l'interprétation » (144). En l'absence d'« une éthique de la nomination » (*ibid.*) dans la rédaction des articles de presse analysés, c'est à l'analyste du discours qu'il incomberait de pallier ce manque et de démontrer en quoi le nom utilisé ne correspond pas au référent qu'il désigne et risque de ce fait d'induire le lecteur en erreur ou même - verbe subjectif axiologique - de le « tromper » (150).
- 32 Les arguments invoqués par Moirand et Porquier ne sortent cependant pas du cadre de la prise en charge de la vérité référentielle ; ils condamnent essentiellement l'insoutenable légèreté d'usages discursifs peu soucieux de l'exactitude du terme approprié et essentiellement consacrés à la création d'effets pragmatiques sensationnalistes (141, 149, 150-151). L'option d'une motivation d'ordre « idéologique » n'est évoquée qu'une fois subrepticement (149). Il nous semble donc nécessaire de prendre le relais et d'étendre le champ d'intervention du chercheur dans son objet à un second type de prise en charge aussi crucial que celui de la vérité référentielle : la prise en charge du juste, du bien et de leurs contraires. Les actes de langage ne servent pas uniquement, comme on le verra ci-dessous, dans l'analyse d'un éditorial de *Libération*, à dire le vrai ou à modaliser le rapport du locuteur au vrai, ils servent également à évaluer, à faire partager des jugements de valeur soit à louer ou à condamner, à intégrer l'Autre ou à l'exclure, à inciter à s'identifier ou à susciter la détestation. On prendra aussi le relais sur un second point paradoxalement absent de ce chapitre : celui d'un retour réflexif explicite et argumenté sur recherche, prise de position et neutralité ; on tentera d'y démontrer que si l'éditorialiste joue avec les mots, ce n'est pas automatiquement ni essentiellement pour activer une rhétorique inhérente à l'information spectacle, spécifique de l'écriture de presse dans son ensemble, mais parce qu'il peut lui arriver de subordonner délibérément la prise en charge du vrai et du juste à des préjugés idéologiques sans se soucier des conséquences éventuelles de ce choix.

### 3.2.3. Pour un engagement éthique focalisé

- 33 Le moment est venu de me livrer à mon tour à un retour critique réflexif sur des analyses souvent qualifiées par mes pairs de normatives alors qu'il s'agissait pour moi d'un rapport éthique au corpus analysé et nullement d'une posture de donneur de leçon, tentant de faire entrer l'objet de l'analyse dans une grille normative préétablie.

- 34 Je voudrais donc revisiter ici un exemple type analysé dans un chapitre des *Enjeux éthiques de l'écriture de presse* (Koren 1996 : 171-204) et effectuer les démarches suivantes : tenter de distinguer explicitement entre les plans de la description et de l'évaluation, désigner le type de savoir que je ne pourrais pas construire si je m'en tenais à un positionnement strictement descriptif.
- 35 L'exemple retenu est un éditorial, « Le sang chaud de sang-froid », publié dans *Libération* le 20 septembre 1982 après les massacres de Sabra et Chatila au Liban. L'argumentaire de cet article est emblématique ; on en trouve des échos dans la majorité des journaux nationaux publiés à l'époque dans la presse écrite en France. Le choix de cet article ne poursuit pas un but politique. Il ne s'agit pas ici de prendre position dans le conflit israélo-palestinien pour ou contre la responsabilité de l'État d'Israël ni de tenter de le déculpabiliser ou de chercher à rétablir la vérité des faits et de répondre à la question problématisée par *Libération* : « qui » est le vrai responsable du massacre ? Cela dit, l'analyse qui suit est rédigée par une discursiviste vivant en Israël, ce qui rend la justification de l'engagement éthique doublement difficile : à quel titre réclamer un droit à la parole ? Peut-on se sentir impliqué et réussir néanmoins à demeurer impartial ? Ne serait-il pas plus judicieux de me taire et de choisir un autre objet d'étude ou de confronter cet éditorial avec un article publié alors en Israël à la même date et arborant une prise de position antithétique, au cas où un tel texte existerait ?
- 36 On considérera ici que renoncer à analyser ce texte pour les raisons indiquées ci-dessus, serait une forme de démission scientifique et que le savoir d'ores et déjà acquis dans les domaines de la subjectivité énonciative, de l'argumentation et de l'implicite constitue avec le devoir de justification rigoureuse du moindre commentaire épistémique un ensemble de carcans suffisamment solide pour garantir la rationalité et la rigueur de conclusions dont je reconnais et j'accepte *a priori* le caractère partiellement discutable et réfutable.
- 37 Voici donc l'extrait en question :
- La participation directe de l'armée israélienne semble exclue (de même, la Wehrmacht s'est rendue coupable de peu de crimes de guerre ; les nazis disposaient pour cela de « spécialistes », miliciens ou SS). Les tueurs du commandant Haddad ? Cela semble plus vraisemblable, même s'il faut encore en attendre la confirmation. Mais la main qui fait glisser la lame sous la gorge importe-t-elle en dernier ressort ? Les hommes de main, comme on dit, ont-ils plus de responsabilité morale que les froids instruments de mort qu'ils utilisent ? Ils ont en tout cas beaucoup moins d'importance que ceux qui les leur ont placés entre les doigts et qui savent utiliser leurs crimes. Haddad, vipère réchauffée dans le sein israélien, n'est guère qu'un épiphénomène. Sans l'occupation israélienne du Liban, les massacres de Sabra et de Chatila n'auraient pas eu lieu. Cette occupation, dont personne de décent n'osera dire qu'elle est justifiée par l'autodéfense d'Israël, repose sur la logique du pire froidement assumée : « J'écrase, je vois ensuite. » Frustrés d'avoir dû laisser l'armée palestinienne quitter Beyrouth la tête haute, les Israéliens ont répondu aux offres de négociations de Fès par l'occupation de Beyrouth-Ouest. Apparemment, ça ne leur suffisait pas. L'instinct de survie se confond cyniquement avec l'instinct de mort. Mais la psychologie de Bégin, ce terroriste parvenu, n'intéresserait personne si elle ne servait de point de fixation à une psychose de masse, à un délire benoît et assassin : le nationalisme israélien. On assiste, au sortir du grand génocide nazi, à une perversion majeure de l'éthique juive. Quelle atroce ironie : elle conduit chaque jour davantage un nombre croissant d'Israéliens à ressembler aux racistes sud-africains avec lesquels ils entretiennent au demeurant les meilleures relations du monde. Les Israéliens diront « On ne voulait pas, on ne savait pas. ». Mais croit-on

que le populo allemand, pas plus hitlérien que le voisin, a reconnu de gaieté de cœur l'existence de Dachau ou d'Auschwitz ? Croit-on que les Français ont commencé d'admettre qu'ils ont assassiné, voici peu, un million d'Algériens, pour la gloire ? (Gérard Dupuy, « Le sang chaud de sang-froid » 20. 09. 1982)

- 38 On commencera donc par le plan de la description. Cet extrait est la réponse donnée par l'éditorialiste à la « première » question : « comme après chaque attentat » : « “qui” ? L'enquête le dira peut-être (il n'y a aucune raison de faire confiance à celle des Israéliens) ». Décrire consiste ici à citer la réponse de Dupuy telle quelle et à renoncer à signaler la pétition de principe contenue par la parenthèse, car cette notion implique la mise en cause de la rectitude de l'argument ; cette évaluation conduirait à dire que le contenu de la parenthèse est un parallogisme. Les commentaires suivants sont aussi strictement descriptifs. L'éditorialiste modalise sa prise en charge de la vérité référentielle comme en témoignent les énoncés « La participation directe de l'armée israélienne *semble* exclue », « Les tueurs du commandant Haddad ? Cela *semble plus vraisemblable*, même s'il faut encore en *attendre la confirmation* » (je souligne), il s'y montre prudent et reconnaît que les hypothèses énoncées ne sont encore que vraisemblables. Le comportement de l'armée israélienne est comparé de plus explicitement à celui de la Wehrmacht par le biais de l'adverbe « de même », ce qui constitue une prise de position évaluative « quasi logique », dans les termes de la Nouvelle Rhétorique (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983 : 326-334). Il y a confrontation de deux objets et une « idée de mesure » sous-jacente, idée qui se présente comme une « constatation de fait, alors que le rapport d'égalité ou d'inégalité affirmé ne constitue souvent qu'une prétention de l'orateur » (326) ; l'éditorialiste veille donc apparemment à rester dans le champ du constat objectif. Dans l'énoncé « Haddad, vipère réchauffée dans le sein israélien, n'est guère qu'un épiphénomène », le nom mis en apposition « vipère réchauffée dans le sein israélien » est certes une métaphore animale axiologique polémique stigmatisant le commandant Haddad, mais cette qualification subjective, dûment répertoriée dans les ouvrages de rhétorique figurale et pouvant de ce fait être intégrée dans la description, est aussitôt objectivée par le groupe verbal assertif « n'est guère qu'un épiphénomène » qui inclut un terme scientifique descriptif « épiphénomène ». Descriptif aussi le commentaire suivant : l'éditorialiste systématise ici l'effacement énonciatif bien que le genre discursif de l'article autorise la prise de position subjective : il s'impose donc apparemment une discipline langagière en contradiction avec les lois du genre. Le seul sujet animé est le pronom indéfini « on » (« On assiste », « croit-on que... »), mais ce choix énonciatif (l'effacement des traces langagières de la présence du sujet) n'a rien d'exceptionnel. Il constitue en fait l'une des constantes de la rhétorique de l'écriture de presse souvent justifiée par l'argument suivant : la parole du journaliste se doit d'être transparente et spéculaire, elle ne fait que médiatiser l'opinion publique, 'ça' parle par sa voix. L'analyste du discours peut aussi, à ce stade descriptif, recenser les divers noms qui désignent les auteurs présumés du massacre : les « tueurs », « la main qui fait glisser la lame », « les hommes de main », « les froids instruments de mort » et en proposer les commentaires suivants : « tueurs » criminalise, c'est un nom subjectif axiologique, « les hommes de main » est certes axiologique, mais vise à relativiser la responsabilité du tueur, les deux autres qualifications - « la main qui fait glisser la lame », « les froids instruments de mort » sont métonymiques et desservent la rhétorique de l'information spectacle. L'énoncé « *Quelle atroce ironie* : elle conduit chaque jour davantage un nombre croissant d'Israéliens à ressembler aux racistes sud-africains » (je souligne) peut faire l'objet de la description suivante : activation de ce que les rhétoriciens<sup>7</sup> nomment l'« ironie objective »

ou « immanente », ironie du destin ancrée dans les données du réel. Le journaliste la reflèterait dans sa prose spéculaire ; ajouter, au-delà de ce constat, que ce type d'énoncé est une stratégie permettant à l'éditorialiste de s'exonérer de toute responsabilité énonciative, ce serait basculer dans un positionnement axiologique ; le verbe « ressembler » active comme dans le cas de l'adverbe « de même » une comparaison explicite et « quasi logique ». On peut enfin recenser les traces langagières de la subjectivité affective (peu nombreuses) et celles - nombreuses - de la subjectivité axiologique, soit « atroce », « froid » d'une part et « responsabilité morale », « massacres », « occupation », « personne de décent », « logique du pire froidement assumée », « cyniquement », « terroriste parvenu », « délire benoît et assassin », « perversion majeure de l'éthique juive », « assassiner », « pour la gloire », d'autre part... Le nombre important de ces qualifications permet d'affirmer, toujours encore d'un point de vue descriptif, que l'éditorialiste arbore une posture critique de juge afin de condamner un crime extrêmement grave.

- 39 Mais là s'achève, me semble-t-il, le plan de la description sans que ce dernier n'ait épuisé l'analyse de la totalité des stratégies discursives et rhétoriques auxquelles recourt l'éditorialiste. Les autres constituants de l'argumentaire de Dupuy ne peuvent être invoqués sans articuler description, analyse et évaluation. Y renoncer, ce serait à mes yeux renoncer *a priori* à rendre compte d'une partie de l'intrication de la forme, du fond et donc des enjeux de l'éditorial, au nom d'une éthique de conviction sacralisant la neutralité.
- 40 L'évaluation est ici une procédure inéluctable si l'on veut, par exemple, suivre à la trace la comparaison initiale et ses avatars discursifs. La notion de description devra donc être revisitée et complexifiée et par ces qualificatifs - j'entends perçue comme compatible avec un questionnement éthique à visée épistémique. Ainsi l'adverbe « de même » fait certes partie de l'arsenal explicite des indicateurs de comparaison, argument « quasi logique », mais il oriente simultanément l'argumentation dans la direction argumentative suivante : l'armée israélienne est identique à la Wehrmacht - norme lui servant d'instrument de mesure - en matière de code éthique militaire, comme elle Tsahal n'accomplit pas ses crimes de guerre directement, comme elle, l'armée israélienne a donc des « miliciens ou SS ». Ce rapprochement associatif initial se propage dans la suite de l'extrait à la façon d'une métaphore filée, mais sans être accompagné dorénavant par le moindre lexème comparatif. On relève ainsi à trois reprises : l' « occupation israélienne » « cette occupation », « l'occupation de Beyrouth-ouest », puis « on assiste, au sortir du grand génocide nazi, à une perversion majeure de l'éthique juive », « ressembler aux racistes sud-africains », « Les Israéliens diront "On ne voulait pas, on ne savait pas" ». Mais croit-on que le populo allemand, pas plus hitlérien que le voisin, a reconnu de gaieté de cœur l'existence de Dachau ou d'Auschwitz ? ». Il y a en fait ici un glissement de la comparaison à l'assimilation totale sans que la prise en charge de cette procédure ne soit à aucun moment assumée explicitement. Tout y contribue cependant et la notion de « crimes de guerre », et la répétition du mot « occupation », la qualification de « raciste », la condamnation du « nationalisme israélien » qualifié de « délire » « assassin » (derrière lequel se profile le souvenir du nationalisme « délirant » d'Hitler), l'évocation du génocide nazi dans le même énoncé que « perversion majeure de l'éthique juive ». La coexistence de ces énoncés oriente l'interprétation dans le sens d'une « révolution copernicienne » (*Libération*, 21. 09. 1982) : les victimes d'hier occuperaient aujourd'hui la place du bourreau. S'en tenir strictement ici au plan descriptif, ce serait donc renoncer à



dire qu'il y a ici une procédure d'assimilation par amalgame dont les conséquences éventuelles suivantes ne sont pas assumées par l'éditorialiste : a) délégitimation de l'État d'Israël<sup>8</sup> (il est permis de souhaiter la destruction d'un parangon du mal), b) brouillage des différences entre le sort des Juifs pendant la seconde guerre mondiale, le régime nazi et les Palestiniens installés au Liban, le conflit israélo-palestinien, c) le risque de permettre la légitimation *a priori* de futurs attentats, en Israël ou à l'étranger. Cette assimilation relègue dans l'implicite le raisonnement suivant : la Wehrmacht est l'un des parangons honnis du mal, il est légitime de haïr le mal et donc de manifester, à rebours des tabous, un sentiment de haine explicite ; Tsahal et la Wehrmacht, c'est la même chose, il est donc légitime de vouloir leur faire subir le même sort.

- 41 L'évaluation critique de l'éditorial implique également, par ailleurs, la confrontation de la thèse : le vrai et seul responsable du massacre , c'est Israël et non pas les « hommes de main » - avec un point de vue fort différent invoqué dans *Le Figaro* du 20. 09. 1982 :

On savait dès le début qu'il y avait un risque majeur de règlements de comptes entre Chrétiens libanais et Palestiniens [...] on parle de mille morts : ce fut, si je m'en souviens bien, le bilan d'un autre massacre perpétré au Liban. Celui de Damour, cette ville proche de Beyrouth, que les Palestiniens, un soir de janvier, exterminèrent.

- 42 On vient de recourir en fait ici à la technique proposée par Plantin (2002) : opposer un discours à un contre-discours, mais il ne s'agit pas de prouver de ce fait que l'auteur de ces lignes est un chercheur neutre. Il s'agit en fait de tenter de démontrer que le positionnement éthique ne consiste pas ici à imposer une dénonciation moralisatrice, mais à susciter la réflexion sur les tenants et aboutissants de la désinformation effectuée par *Libération*. *L'Express* du 24. 09. 1982 et *La Croix* du 25. 09. 1982 ont énoncé des hypothèses explicatives similaires à celles du *Figaro*. Le signaler, c'est abonder dans le sens de la décision épistémique de Ruth Wodak invoquant une « context-dependent normativity » destinée à garantir la fiabilité d'une prise de position évaluative axiologique (2007 : 5), en l'occurrence : le point de vue de *Libération* est fallacieux et partial.

- 43 Ces stratégies ne sont pas les seules procédures que le recours à une approche critique évaluative rend visibles. On peut aussi recenser un usage particulièrement frappant de l'outrance qui contribue à brosser un portrait caricatural de l'État d'Israël et de Menahem Begin. A cette outrance s'ajoute le recours à un ton péremptoire qui n'hésite pas à recourir à un argument *ad baculum* pour donner à une opinion les apparences irréfutables de l'évidence : « Sans l'occupation israélienne du Liban, les massacres de Sabra et de Chatila n'auraient pas eu lieu. Cette occupation, dont *personne de décent* n'osera dire qu'elle est justifiée par l'autodéfense d'Israël » (je souligne). La pétition de principe « L'enquête le dira peut-être (il n'y a aucune raison de faire confiance à celle des Israéliens) » avait d'ailleurs constitué le coup d'envoi de cette entreprise de « diabolisation » polémique (Amossy et Koren 2010). Les observables liés à cet enjeu, dans la suite du passage, sont la présentation psychologisante de l'État d'Israël mû par une folie impérialiste et/ou colonialiste inexplicable : « cette *occupation* [...] repose sur la logique du pire *froidement* assumée : "J'écrase, je vois ensuite" », « *Frustrés* d'avoir dû laisser l'armée palestinienne quitter Beyrouth la tête haute, les Israéliens ont répondu aux offres de négociations de Fès par l'occupation de Beyrouth-Ouest. Apparemment, *ça ne leur suffisait pas* » (je souligne). Folie aussi de Begin qui a droit, dans le même registre, à un argument de dénonciation *ad hominem* : « la *psychologie* de Bégin, ce terroriste parvenu, n'intéresserait personne si elle ne servait de point de *fixation* à une *psychose* de masse, à un *délire* benoît et *assassin* : le nationalisme israélien » (je souligne). Il y a donc



décontextualisation délibérée, procédure qui rend le conflit inintelligible et en propose une description « trompeuse » (Moirand et Porquier 2008 : 150). La question rhétorique « Croit-on que les Français ont commencé d'admettre qu'ils ont assassiné, voici peu, un million d'Algériens, pour la gloire ? » peut certes être interprétée comme un retour critique réflexif de l'éditorialiste, comme un gage de « rationalisme égalitaire » (Perelman 1989 : 202-203 ) qui active une « règle de justice » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1983 : 294-295 ) afin de traiter des crimes identiques de la même façon. Cette seule et unique phrase qui gomme, par ailleurs, globalement les différences entre la guerre d'Algérie et le conflit israélo-palestinien, ajoute en fait simultanément aux dénonciations précédentes une accusation allusive d'impérialisme colonialiste. On peut donc douter qu'elle suffise à invalider à elle seule le discours d'incitation à la détestation tenu dans les vingt lignes précédentes.

## Conclusion

- 44 L'engagement éthique du chercheur ne résulte pas d'une confusion entre description et évaluation ni entre les rôles d'observateur analyste et d'acteur ou de citoyen, mais d'une conception différente du clivage opposant savoir et prise de position scientifiques. Quel que soit le choix de chacun des chercheurs en sciences du langage, il s'agit dans tous les cas, y compris dans celui d'un engagement éthique focalisé, d'un enjeu commun : la construction la plus exhaustive possible d'un savoir épistémique. L'évaluation ne transforme pas automatiquement le chercheur en militant ou en donneur de leçons, elle fait parfois partie de son travail au même titre que la description. On peut arguer qu'il vaut mieux renoncer à décrire les espaces discursifs marécageux dans lesquels « il est bien difficile d'opérer des tracés de frontière (entre le normal et le déviant, le légal et le fautif, l'honnête et le malhonnête) » et s'inquiéter du flou « qui caractérise le fonctionnement sémantique global des langues naturelles » (Kerbrat 1981 : 63), mais on peut aussi les choisir comme objet précisément pour ces raisons, parce qu'ils sont aussi des constituants intrinsèques du système du langage. Laisser de côté les discours qui exploitent le flou à des fins punitives, est-ce la seule solution valide ? Une théorie scientifique doit-elle nécessairement être holiste pour être valide ? Et que perdrait-on en ajoutant à la notion linguistique de prise en charge du vrai, d'ores et déjà en voie de théorisation, celle de la prise en charge tout aussi importante du juste, du bien et de leurs contraires ? On pourrait enfin poursuivre ainsi l'exploration et la conceptualisation de régimes de rationalité, enfin pensés dans leurs différences et/ou dans leur complémentarité, comme la rationalité théorique vériconditionnelle et la rationalité axiologique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Amossy, Ruth & Roselyne Koren. 2010. « La "diabolisation" : un avatar du discours polémique au prisme des Présidentielles de 2007 », Denis, Delphine, Mireille Huchon, Anna Jaubert, Michael

- Rinn & Olivier Soutet (éds.), *Au corps du texte. Hommage à Georges Molinié* (Paris : Champion), 219-236
- Amossy, Ruth. 2012. « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1346>]
- Auroux, Sylvain. 1998. *La raison, le langage et les normes* (Paris : PUF)
- Charaudeau, Patrick. 2006. « Réplique ; quelle vérité pour les médias ? Quelle vérité pour le chercheur ? », *Questions de communication* 9, 181-194
- Doury, Marianne. 2004. « La position du chercheur en argumentation », *Semen* 17, 149-163
- Eemeren, Frans H. van. 2010. *Strategic Maneuvering in Argumentative Discourse* (Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins)
- Fairclough, Norman. 1995. *Critical Discourse Analysis* (Edinburgh : Longman)
- Fairclough, Norman, Jane Mulderrig & Ruth Wodak. 2011 [1997]. « Critical Discourse Analysis », Teun A. van Dijk (éd.), *Discourse Studies. A Multipluridisciplinary Introduction* (London : Sage), 357-378
- Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [En ligne : <http://aad.revues.org/1369>]
- Kendall, Gavin. 2007. « What Is Critical Discourse Analysis ? Ruth Wodak in Conversation with Gavin Kendall », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum : Qualitative Social Research* 8 (2), art. 29 [en ligne : <http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/2-07/07-2-29-e.htm>]
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1981. *L'argumentation* (Lyon : PUL ), 41-63
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1986. *L'implicite* (Paris : Colin)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2008. « Éthique et éthos dans les pratiques langagières et les descriptions linguistiques », Delamotte-Légrand, Régine & Claude Caitucoli (éds). *Morales langagières* (Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre ), 73-94
- Koren, Roselyne. 1996. *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme* (Paris : L'Harmattan)
- Koren, Roselyne. 2001. « Quand informer, c'est dire le blanc et le noir : quelques effets pervers de l'oscillation binaire », Boogaards, Paul, Johan Rooryck & Paul J. Smith (éds), *Quitte ou Double Sens* (Amsterdam : Rodopi), 177-200
- Koren, Roselyne. 2006. « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen* 22, 93- 108
- Koren, Roselyne. 2011. « La logique des valeurs selon Perelman et sa contribution à l'analyse du discours », Guilhaumou, Jacques & Philippe Schepens (éds), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours* (Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté), 175-198
- Koren, Roselyne. 2012. « Langage et justification implicite de la violence : le cas de l'«amalgame» », Aubry, Laurence & Béatrice Turpin (éds), *Victor Klemperer, repenser le langage totalitaire* (Paris : CNRS Editions ), 93- 105
- Maingueneau, Dominique. 2012. « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1345>]

- Maingueneau, Dominique. 2012. « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1354>]
- Moirand, Sophie. 2006. « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen* 22, 45-59
- Moirand, Sophie & Rémy Porquier. 2008. « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation : autour du mot "otage" et de quelques autres », Delamotte-Legrand, Régine & Claude Caitucoli (éds), *Morales langagières* (Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre), 139-153
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca. 1983 [1958]. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles)
- Perelman, Chaïm. 1989. *Rhétoriques* (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Plantin, Christian. 1995. « L'argument du paralogisme », *Hermès* 15, 245-262
- Plantin, Christian. 2002. « Analyse et critique du discours argumentatif », Roselyne, Koren & Ruth Amossy (éds). *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage* (Paris : L'Harmattan), 229 -263
- Schepens, Philippe. 2009. « Présentation », *Semen* 27, 7-16
- Walton, Douglas. 2007. « Evaluating practical reasoning », *Syntheses* 157, 197-240
- Wodak, Ruth. 2009. « Pragmatique et *Critical Discourse Analysis* : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », *Semen* 27, 97-126

## NOTES

1. Cf., à ce sujet, Koren (1996 : 259-267) et (2001 : 177-200).
2. « Engagement » correspondra ici au terme anglais générique de « commitment ». Seul le positionnement politique sera qualifié de « militant ». La distinction entre « normatif » et « éthique » aura pour but de dissocier des règles de morale imposées au sujet *a priori*, de la mise en œuvre d'un questionnement existentiel interactif et heuristique.
3. Cf., à ce sujet, Maingueneau (2012 : § 52) et Amossy (2012 : § 26), mais aussi Doury (2013) dans le présent numéro.
4. Cf. également Fairclough, Mulderrig et Wodak (2011 : 358): « This problem-oriented critical approach to research implies a particular view of methodology. Unlike some forms of discourse-based research, CDA does not begin with a fixed, theoretical and methodological stance. Instead, the CDA research process begins with a research topic; for example, racism, democratic participation, Middle East politics, globalization, workplace literacy, consumer cultures and so force. »
5. Cf., également, Kerbrat-Orecchioni (1986 : 118-119, 277-278, 284)
6. Cf., également, Moirand (2006) : « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse ».
7. Cf. Muecke et Morier, cités dans Koren (1996 : 161).
8. On lit ainsi dans le *Nouvel Observateur* du 25. 09. 1982 : « Israël ne peut plus prétendre être jugé autrement que comme un État. Il a perdu la caution du martyre (l'holocauste nazi) qui sanctifiait ses origines ».

---

## RÉSUMÉS

Le positionnement descriptif, neutre et distancié, est l'option choisie par la majorité des chercheurs en sciences du langage en France. L'analyste du discours et de l'argumentation devrait s'interdire toute forme d'évaluation de peur de basculer dans la dénonciation ou la prescription. La construction d'un savoir épistémique valide serait à ce prix. Cette contribution tente cependant de justifier l'hypothèse suivante : ce type de positionnement ne convient pas à la totalité des corpus ; il existe des pratiques discursives et argumentatives fallacieuses ou mortifères sur lesquelles la description distanciée n'a pas prise et qui rendent l'évaluation de l'interprète inéluctable. La neutralité est alors un obstacle à la construction d'un savoir épistémique rendant compte de la totalité des observables du texte. On essaiera de démontrer que la prise de position éthique est alors la condition de possibilité de ce savoir. La démonstration proposera un recensement critique des arguments invoqués contre l'engagement idéologique ou normatif et la définition d'un engagement éthique focalisé, illustré par trois études de cas.

Most scholars in the Language Sciences (*Sciences du langage*) in France opt for a descriptive, neutral, and distant stance. The discourse and argumentation analyst avoids then all forms of evaluation from fear of falling into the trap of denunciation and prescription, believing that this form of neutrality is required for a valid scientific knowledge. This paper seeks to justify the following hypothesis: this type of positioning does not suit all texts; there are certain fallacious or dangerous discursive and argumentative practices which are impossible to interpret via a distant and neutral description and which require the interpreter's evaluation. Neutrality becomes then an obstacle to the construction of knowledge which takes into account the totality of a text's phenomena. The article shows that ethical positioning is a necessary condition for such knowledge. It first proposes a critical inventory of arguments against ideological or normative commitment (*engagement*) and then analyzes a series of cases where ethical commitment is required.

## INDEX

**Mots-clés** : description, engagement éthique, évaluation transparente, positionnement normatif ou idéologique, savoir épistémique

**Keywords** : description, ethical commitment, explicit evaluation, normative or ideological positioning, scientific knowledge

## AUTEUR

ROSELYNE KOREN

Université Bar-Ilan, ADARR